

La diversité biologique – ou biodiversité – est le terme qui désigne toutes les formes de vie sur Terre et les caractéristiques naturelles qu'elle présente. La nous permet de subsister— elle est la source de santé, de richesse et des autres comforts que nous aimons

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique organise trois grandes conférences des Nations Unies au sujet de la diversité biologique, du 2-18 octobre 2013. En conjonction avec ces événements, des experts internationaux et de Montréal donneront une série de présentations sur le rôle que le secteur privé, la science et le savoir traditionnel joue sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020. Le Plan stratégique comprend une vision partagée, une mission, des buts stratégiques et 20 objectifs ambitieux mais réalisables, nommés « Objectifs d'Aichi ». Le Plan stratégique sert de cadre flexible pour la mise en place d'objectifs nationaux et régionaux, et favorise la mise en œuvre cohérente et efficace des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique.



BUSINESS ET BIODIVERSITÉ (3 octobre 2013, Université Concordia, 19h-21:30, MB10. 121 - John Molson School of Business)

Les entreprises privées sont souvent liés directement ou indirectement aux impacts écologiques car elles extraient, développent fabriquent et usinent les produits dont les économies modernes dépendent. Aujourd'hui, il est essentiel pour ces compagnies d'avoir de bons antécédents en gestion de développement durable pour maintenir de bonnes relations avec des clients de plus en plus critiques et peut être important pour la gestion des risques et la création de nouvelles opportunités.

CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET BIODIVERSITÉ (8 octobre 2013, HEC MONTRÉAL, 19h-22:00, Amphithéâtre Lévis - Pavillon Decelles, 19h-21:30 Lucian Hall, Decelles Building)

Le terme « connaissances traditionnelles » désigne les connaissances, les innovations et pratiques des communautés autochtones et locales développées lors de centaines d'années et adaptées à l'environnement et à la culture locale. De nos jours, on accorde de plus en plus d'importance de valeur aux pratiques traditionnelles en tant que modèles pour les politiques et actions liées à la conservation et à l'usage durable de biodiversité.

SCIENCE ET BIODIVERSITÉ (15 octobre 2013, Université McGill, 19h-21:30, Musée Redpath)

La science démontre que les solutions se trouvent dans des écosystèmes sains. Elle révèle des technologies innovatrices telles que la biosynthétique et la biotechnologie, elle éclaire des concepts importants comme l'Accès et le partage des avantages, et elle donne de nouvelles perspectives pour résoudre des questions non résolues, comme l'approche écosystémique à l'éradication des espèces exotiques envahissantes. Des ressources génétiques récemment découvertes renferment des remèdes aux maladies et des réponses aux besoins de l'humanité.





SESSION 1: AFFAIRES ET BIODIVERSITÉ

(Université Concordia – 3 octobre 2013)

La collaboration avec le secteur privé est reconnue comme essentielle à la réalisation du développement durable par les parties prenantes. Les entreprises privées ont souvent des impacts écologiques car elles extraient, développent, fabriquent et usinent les produits dont les économies modernes dépendent. Les compagnies dont le modèle commercial ne dépend pas directement des processus naturels (services écologiques) peuvent toutefois avoir des répercussions indirectes considérables. La rentabilité de certains secteurs, tels que les secteurs forestier, agricole, la pêche et l'éco-tourisme, est liée à la santé des écosystèmes. Les opérations de l'industrie minière, la construction et l'énergie ont un impact direct sur les écosystèmes et la biodiversité. Pour ces entreprises, il est essentiel d'avoir de bons antécédents dans la gestion du développement durable pour obtenir des permis d'exploitation et maintenir de bonnes relations avec les parties prenantes. Il en est de même pour les industries cosmétiques et pharmaceutiques qui dépendent directement des ressources biologiques et génétiques pour la conception et la production de leurs produits. Même le secteur financier court des risques liés à la perte de la biodiversité, à cause des demandes d'indemnisation et de la rentabilité diminuée (ou négative) des investissements causée par les catastrophes d'origine naturelle ou humaine, et aggravée par la détérioration de l'environnement.

PROGRAMME:

- 19:00** Remarque Préliminaire (SCBD/Université Concordia)
- 19:10** **Paul Shrivastava**, David O'Brien Centre for Sustainable Enterprise, Université Concordia
- 19:30** **Rajendra Dobriyal**, Hindustan Unilever Ltd.
- 19:50** **Howard-Yana Shapiro**, Mars Inc.
- 20:10** **Claude Fromageot**, Yves Rocher
- 20:30** **Tim Hodges**, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
- 20:50** **Claudia Ituarte-Lima**, Stockholm Resilience Centre, Université de Stockholm
- 21:10** Questions et débats
- 21:30** Fin de la session

Décennie des Nations unies pour la biodiversité

La diversité biologique soutient le fonctionnement des écosystèmes et l'approvisionnement en services écosystémiques essentiels au bien-être humain. Elle assure la sécurité alimentaire, la santé humaine, l'alimentation en air et en eau potable; elle contribue aux moyens de subsistance locaux et au développement économique, et elle est essentielle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la réduction de la pauvreté. De plus, elle représente une composante centrale de plusieurs systèmes de croyances, de visions du monde et d'identités. Mais malgré son importance fondamentale, la biodiversité continue de s'appauvrir. C'est dans ce contexte que les Parties à la Convention sur la diversité biologique, en 2010 à Nagoya, au Japon, ont adopté le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, dans le but d'inspirer des actions de grande envergure par tous les pays et parties prenantes en soutien à la biodiversité au cours de la prochaine décennie. Le Plan stratégique comprend une vision partagée, une mission, des buts stratégiques et 20 objectifs ambitieux, nommés « Objectifs d'Aichi pour la biodiversité ». Le Plan stratégique sert de cadre flexible pour la mise en place d'objectifs nationaux et régionaux, et favorise la mise en œuvre cohérente et efficace des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique. Reconnaisant le besoin urgent d'agir, l'Assemblée générale des Nations Unies a également déclaré 2011-2020 la Décennie des Nations unies pour la biodiversité.

Cette série de présentations à Montréal, en conjonction avec les trois grandes conférences des Nations Unies au sujet de la biodiversité, met l'accent sur ses objectifs. Chaque conférencier donnera une présentation sur un objectif correspondant au domaine couvert dans les conférences.

- **AFFAIRES ET BIODIVERSITÉ (3 octobre : Université Concordia)**
- CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET BIODIVERSITÉ (8 octobre 2013 : HEC MONTRÉAL)
- SCIENCE ET BIODIVERSITÉ (15 octobre 2013 : Université McGill)



Présenté par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique en collaboration avec l'Université McGill, l'Université Concordia et HEC MONTRÉAL





SESSION 2: CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET BIODIVERSITÉ (HEC MONTRÉAL – 8 octobre 2013)

Les connaissances traditionnelles désignent les connaissances, les innovations et les pratiques des communautés autochtones et locales à travers le monde. Elles appartiennent à la communauté et peuvent prendre des formes diverses, telles que des chansons, des contes, des valeurs culturelles et des croyances qui sont souvent reflétées dans le langage local et dans les pratiques agricoles. Les connaissances traditionnelles sont de nature pratique, surtout dans le milieu de l'agriculture, la pêche, la santé, l'horticulture, le milieu forestier et dans la gestion environnementale en général. De nos jours, on accorde une plus grande importance aux connaissances traditionnelles. Les communautés autochtones et locales se trouvent dans les mêmes zones que la grande partie des ressources génétiques globales. Il a été prouvé que certaines de leur pratiques améliorent et promeuvent la biodiversité au niveau local et aident à maintenir la santé des écosystèmes. Leurs compétences et techniques sont des sources d'informations importantes pour la communauté internationale et servent de modèles pour les politiques de biodiversité. La communauté internationale a conscience de la dépendance de plusieurs communautés autochtones et locales aux ressources biologiques, et la contribution que le savoir traditionnel peut fournir à la conservation et à l'usage durable de la biodiversité est largement reconnue.

PROGRAMME:

- 19:00** Remarque Préliminaire (SCBD/HEC MONTRÉAL)
- 19:10** **Gladman Chibememe**, Chibememe Earth Healing Association (CHIEHA)
- 19:30** **Stephanie Meakin**, Conseil circumpolaire inuit, Canada
- 19:50** **Chrissy Grant**, Conseil des peuples autochtones
- 20:10** **Vital Bambanze**, Sénateur au Parlement du Burundi
- 20:30** **Maria Yoanda Teran Maigua**, Andes Chinchansuyo
- 20:50** **Malia Nobrega**, Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité (FIAB)
- 21:10** **Douglas Nakashima**, Section des petites îles et du savoir autochtone, UNESCO
- 21:30** Questions et débats
- 21:50** Fin de la Session

Décennie des Nations unies pour la biodiversité

La diversité biologique soutient le fonctionnement des écosystèmes et l'approvisionnement en services écosystémiques essentiels au bien-être humain. Elle assure la sécurité alimentaire, la santé humaine, l'alimentation en air et en eau potable; elle contribue aux moyens de subsistance locaux et au développement économique, et elle est essentielle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la réduction de la pauvreté. De plus, elle représente une composante centrale de plusieurs systèmes de croyances, de visions du monde et d'identités. Mais malgré son importance fondamentale, la biodiversité continue de s'appauvrir. C'est dans ce contexte que les Parties à la Convention sur la diversité biologique, en 2010 à Nagoya, au Japon, ont adopté le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, dans le but d'inspirer des actions de grande envergure par tous les pays et parties prenantes en soutien à la biodiversité au cours de la prochaine décennie. Le Plan stratégique comprend une vision partagée, une mission, des buts stratégiques et 20 objectifs ambitieux, nommés « Objectifs d'Aichi pour la biodiversité ». Le Plan stratégique sert de cadre flexible pour la mise en place d'objectifs nationaux et régionaux, et favorise la mise en œuvre cohérente et efficace des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique. Reconnaisant le besoin urgent d'agir, l'Assemblée générale des Nations Unies a également déclaré 2011-2020 la Décennie des Nations unies pour la biodiversité.

Cette série de présentations à Montréal, en conjonction avec les trois grandes conférences des Nations Unies au sujet de la biodiversité, met l'accent sur ses objectifs. Chaque conférencier donnera une présentation sur un objectif correspondant au domaine couvert dans les conférences.

- AFFAIRES ET BIODIVERSITÉ (3 octobre : Université Concordia)
- **CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET BIODIVERSITÉ (8 octobre 2013 : HEC MONTRÉAL)**
- SCIENCE ET BIODIVERSITÉ (15 octobre 2013 : Université McGill)





SESSION 3: SCIENCE ET BIODIVERSITÉ

(Université McGill – 15 octobre 2013)

La science est fondamentale pour l'approfondissement de notre compréhension de la biodiversité. La recherche scientifique nous permet de mieux comprendre les relations complexes entre les espèces, les écosystèmes et les gènes, et les liens entre la biodiversité et le bien-être humain. De plus, la science joue un rôle primordial dans l'élaboration de politiques éclairées. Les sciences naturelles sont fondamentales à la compréhension du fonctionnement de la planète. Les sciences humaines, surtout celle liées à l'étude du comportement humain, les motifs et l'écologie politique, sont des domaines clés pour adresser les causes sous-jacentes de la perte de la biodiversité. Alors que la science nous permet de renforcer notre compréhension de la diversité biologique, l'étude de la biodiversité ouvre les portes à de nouveaux domaines de recherche. La conception de nouveaux médicaments à partir des ressources génétiques, l'utilisation du biomimétisme pour développer des nouvelles technologies et l'utilisation de l'infrastructure naturelle pour faire face aux effets des changements climatiques requièrent tous l'application des connaissances tirées de la diversité biologique. La biodiversité a le potentiel d'inspirer des nouvelles recherches pour améliorer le bien-être humain.

PROGRAMME:

- 19:00** Remarque Préliminaire (SCBD/Université McGill - Prof. Andrew Gonzalez)
- 19:10** **Stanley T. Asah**, College of the Environment, Université de Washington
- 19:30** **Paul Leadley**, Laboratoire d'Ecologie, Systematique et Evolution, Université de Paris à Orsay
- 19:50** **Jake Rice**, Pêches et Océans Canada
- 20:10** **Piro Genovesi**, Groupe CSE de spécialistes des espèces envahissantes
- 20:30** **Nick Davidson**, Convention de Ramsar relative aux zones humides
- 20:50** **Ben ten Brink**, Département de la nature, des paysage et de la biodiversité des Pays-Bas
- 21:10** **Dr. Roberto Cavalcanti**, Secrétaire de la biodiversité et des forêts, Ministère de l'environnement, Brésil
- 21:30** Questions et débats
- 21:50** Fin de la session

Décennie des Nations unies pour la biodiversité

La diversité biologique soutient le fonctionnement des écosystèmes et l'approvisionnement en services écosystémiques essentiels au bien-être humain. Elle assure la sécurité alimentaire, la santé humaine, l'alimentation en air et en eau potable; elle contribue aux moyens de subsistance locaux et au développement économique, et elle est essentielle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la réduction de la pauvreté. De plus, elle représente une composante centrale de plusieurs systèmes de croyances, de visions du monde et d'identités. Mais malgré son importance fondamentale, la biodiversité continue de s'appauvrir. C'est dans ce contexte que les Parties à la Convention sur la diversité biologique, en 2010 à Nagoya, au Japon, ont adopté le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, dans le but d'inspirer des actions de grande envergure par tous les pays et parties prenantes en soutien à la biodiversité au cours de la prochaine décennie. Le Plan stratégique comprend une vision partagée, une mission, des buts stratégiques et 20 objectifs ambitieux, nommés « Objectifs d'Aichi pour la biodiversité ». Le Plan stratégique sert de cadre flexible pour la mise en place d'objectifs nationaux et régionaux, et favorise la mise en œuvre cohérente et efficace des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique. Reconnaisant le besoin urgent d'agir, l'Assemblée générale des Nations Unies a également déclaré 2011-2020 la Décennie des Nations unies pour la biodiversité.

Cette série de présentations à Montréal, en conjonction avec les trois grandes conférences des Nations Unies au sujet de la biodiversité, met l'accent sur ses objectifs. Chaque conférencier donnera une présentation sur un objectif correspondant au domaine couvert dans les conférences.

- AFFAIRES ET BIODIVERSITÉ (3 octobre : Université Concordia)
- CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET BIODIVERSITÉ (8 octobre 2013 : HEC MONTRÉAL)
- **SCIENCE ET BIODIVERSITÉ (15 octobre 2013 : Université McGill)**



Présenté par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique en collaboration avec l'Université McGill, l'Université Concordia et HEC MONTRÉAL

